

**2021**

**Pr vention des risques**

# SSIAP 1, Service de S curit  Incendie et d'Assistance   Personnes

Dipl me d'Agent des Services de S curit  Incendie et d'Assistance   Personnes  
Option Spectacle

**Stage de qualification / perfectionnement**

du 15 f vrier au 2 mars ; du 22 novembre au 7 d cembre

2 semaines et 2 jours, 84h, 35 h / semaine

7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication sp cifique

12 participants

Test pr alable

 ligible CPF

1 980   HT par participant.  
Le CFPTS est assujetti   la TVA (20%)

Partenariat DEVHOM

SSIAP 1, Service de S curit  Incendie et d'Assistance   Personnes OF2021-273-11.12.2020v67

# 1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

---

## Objectif de la formation

Définir les différentes conditions de sécurité à mettre en oeuvre dans le cadre de l'organisation d'une manifestation au sein d'un bâtiment, de son classement initial et en fonction du type de scène installée.

Satisfaire à l'obligation de formation définie par l'arrêté du 2 mai 2005 validée par l'obtention du diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

## Objectifs pédagogiques

Assurer les missions d'agent de service sécurité incendie et d'assistance à personnes telles qu'elles sont définies par l'article 2 de l'arrêté du 02 mai 2005.

## Public

Techniciens de spectacle désirant assurer les missions d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).

## Prérequis

Être titulaire d'un des brevets de secourisme suivants, en cours de validité : Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Premiers Secours en Équipe (PSE 1, PSE 2) ou monitorat secourisme.

Être apte physiquement.

Être capable de rédiger sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et d'alerter les secours.

## Évaluation des prérequis

Brevet SST, PSC 1 de moins de 2 ans, PSE 1, PSE 2 ou monitorat secourisme, en cours de validité.

Certificat médical, datant de moins de 3 mois, attestant de l'aptitude physique pour les missions, l'emploi et la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des Établissements Recevant du Public et des immeubles de grande hauteur (annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005).

Test écrit réalisé le premier jour de formation (évaluant la capacité du candidat à rédiger sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours).

SSIAP 1, Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes OF2021-273-11.12.2020v67

## 2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

---

### Contenu

#### A - LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Le feu
- Le comportement au feu

#### B - SÉCURITÉ INCENDIE

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

#### C - INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

#### D - RÔLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

#### E - COMPLÉMENT DE FORMATION SSIAP1 POUR LE SPECTACLE

- Étude du code de la construction, de l'habitation et du règlement du 25 juin 1980
- Étude de l'architecture de ces textes
- Étude approfondie des dispositions particulières des ERP de type L
- Application de ces textes au quotidien
- La décentralisation des spectacles vivants dans les chapiteaux, tentes, structures et plein air ; les textes afférents à ces lieux dits "spéciaux"
- Sensibilisation à l'évacuation des lieux (après repérage des locaux)

### Évaluation des acquis

Une épreuve écrite : QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme.

Une épreuve pratique : réalisation d'une ronde avec des anomalies et découverte d'un sinistre. Des questions du jury compléteront la ronde.

A l'issue, le candidat renseignera une main courante sur l'une des anomalies constatées.

Le candidat sera certifié s'il peut attester de sa présence aux 70 premières heures de formation et s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

Le candidat conserve la jouissance de chaque épreuve validée pendant un an. En cas d'échec à l'une ou l'autre des parties, il peut repasser l'épreuve à laquelle il a échoué dans l'année qui suit la formation.

Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

### Validation

Attestation de fin de formation.

Délivrance du Diplôme d'Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - SSIAP1 en fonction des résultats de l'évaluation.

La validité du diplôme SSIAP1 est soumise à la détention d'un brevet de secourisme à jour.

### 3/ MOYENS DE LA FORMATION

---

#### Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Visites applicatives - Mise en situation d'intervention.

#### Intervenants pressentis

P. CUVELETTE : directeur technique ; . DEVHOM : formateurs professionnels ; J.P. GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; J. LAUNAY : régisseur général, chef de service sécurité incendie ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques.

#### Matériel pédagogique

Support de cours des formateurs - Remise de documentation - Films et vidéoprojections.

#### Lieux du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET  
DEVHOM, 102/110 avenue Marceau 92400 COURBEVOIE

#### Équipements et matériel technique

Salle de cours équipée d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur.

Matériel :

- Clapet coupe-feu et coffret de relayage
- Moyens de communication mobiles
- Extincteurs, RIA
- Machine à fumée - générateur de flammes
- Blocs d'éclairage de sécurité - diffuseurs et têtes de sprinklers
- Un poste central de sécurité école
- Un volet de désenfumage
- Documents administratifs (fiches de consigne, main courante, Plan de prévention, Document Unique, compte-rendu de chantier, registre de sécurité).

---

### En complément, nous vous conseillons

Prévention des risques et sécurité pour l'activité d'exploitant de lieux de spectacles / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence  
Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et actualisation des compétences / réactualisation des compétences et/ou des connaissances  
Équipier de 1ère intervention incendie - Évacuation (EPI) / réactualisation des compétences et/ou des connaissances

SSIAP 1, Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes OF2021-273-11.12.2020v67

## 4/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

---

### Information et orientation :

Le CFPTS est là pour vous conseiller et vous orienter sur le choix de votre formation en fonction de votre projet professionnel et de votre parcours personnel. Des entretiens et un accompagnement individualisés peuvent vous être proposés. N'hésitez pas à nous solliciter pour obtenir toute information relative au contenu des formations et aux dispositifs de financement.

### Inscription :

Vous pouvez obtenir un dossier de candidature :

- auprès de l'accueil (01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com))
- via notre site internet, en remplissant le formulaire : <https://www.cfpts.com/inscription/formulaire-de-telechargement>

Une fois le dossier complété, vous devez le renvoyer avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation, photo au format identité) par courrier ou par mail à l'adresse [suividossier@cfpts.com](mailto:suividossier@cfpts.com).

### Interlocuteurs :

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET  
01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

SSIAP 1, Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes OF2021-273-11.12.2020v67